

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité en	vironnementale					
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :				
23/06/17	06/07/17		2017-1742				
1. Intitulé du projet							
boisement de 8ha 02 sur la commune d'Hér		Jjei					
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvraç	ge ou du (ou des) péti	itionnaire(s)				
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	SAS Aurélien VASSEUR						
Nom, prénom et qualité de la personne	A(lian MACCELID Continue						
habilitée à représenter la personne morale	Aurélien VASSEUR, Gestion	naire forestier profession	onnei				
RCS / SIRET   7   8   9   0   0   0   9	4 0 0 0 0 1 3	Forme juridique SAS	S				
Joiane	z à votre demande l'ann	exe obligatoire n°1					
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea d	u des seuils et critéres anne imensionnement correspor		du code de l'environnement et				
			uils et critères de la catégorie				
N° de catégorie et sous catégorie	(Préciser les éventuelles rul	oriques issues d'autres	nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
	7: 1er boisement d'une sur		d'une reconversion de sol				
C	: 1er boisement d'une surfa	ce > 0,5 ha					
4. Caractéristiques générales du projet							
Doivent être annexées au présent formule			mulaira				
4.1 Nature du projet, y compris les éventu		ia robiique a.i au ion	moidire				
boisement prévu : densité de 1143 plants/h		richissement et en acc	ompagnement et mise en place de				
haie.	and a common green and commonwell manus • • • • • • • • • • • • • • • • • • •						
Cette parcelle est accolée aux 18ha du Bois de Chaussoy et proche des 42ha des Bois d'Hénu et de Quévru.							
Le choix du terrain s'est fait par la localisation en continuité du Bois et la qualité peu élevée de ces terres du point de vue agronomique.							
-9							
au Sud et à l'Ouest, une haie sera introduite en lisière des terres en aulnes.							

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.



#### 4.2 Objectifs du projet

- \* Création d'un patrimoine ayant un impact positif pour l'environnement (fixation du carbone, habitat pour la faune sauvage, .....)
- \* Gestion de l'équilibre sylvo-cynégetique,
- Amélioration de la qualité de l'eau.

Mr Dourlens a procédé au fil des années à des échanges et achats de parcelles avec les agriculteurs voisins dans l'objectif de créer ce Bois d'un seul tenant. Il souhaite créer un boisement à objectif de bois d'oeuvre, de bois de feu et de chasse.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Préparation par sous solage des lignes de plantation à 40-60cm de profondeur 2 mois avant la plantation.
- plantation à écartement de 3,5m entre les lignes et de 2,5m entre les plants, soit 1143 plants/ha répartis comme suite :
- . 5,5ha argile à silex: 400 chênes sessile en essence objectif, 170 hêtres, 115 sycomores, 115 merisiers, 35 alisiers, 50 châtaigniers. en accompagnement, 160 bouleaux et 100 charmes.
- . 1,5ha limon : 250 châtaigniers, 320 chênes sessiles, 115 sycomores, 115 merisiers en accompagnement, 200 bouleaux et 143 charmes.
- sur 590ml haie d'aulnes.
- mise en place des protections individuelles avec tuteur.

on introduira la 1ère ligne à 6m de la lisière pour éviter que l'ombre ne gêne les jeunes plants. pour l'accès : laisser une distance de 6m en fin de lignes pour servir de tournière.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

on pourra procéder à une coupe pour limiter l'encombrement des branches basses des arbres de la lisière du Bois. pendant les 3 premières années, éliminer les graminées qui concurrencent les jeunes plants, gyrobroyer une ligne sur deux par an en alternant la ligne gyrobroyée.

à partir de la 3e année, commencer les tailles de formation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administre La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ntale devra être jointe au(x) dossier(s)	<b>é ou sera-t-il soumis ?</b> d'autorisation/s).				
ras						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées				
Grande Total du projet : 8ha 02	eurs caractéristiques	Valeur(s)				
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation	Coordonnées géographiques l	ng ° ' " Lat ° ' " _				
62760 HENU		ng.2_°51'28"43				
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6						
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non Non environnementale?  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé?						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF 1 n° 151 : Vallée de la Quilienne et Bois d'Orville
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		X	-
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :					
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X		
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		projet sur une terre agricole
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		les déplacements concernés seront l'accès aux parcelles pour entretenir les plantations durant une quinzaine d'années.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances sonores ?		X	

U	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre ne annexe traitant de ces éléments) :
AL	7. Auto-évaluation (facultatif)  J regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation
le p	ivironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Projet pourrait être dispensé d'une évaluation environnementale.
ce spé	boisement qui jouxte un Bois amène une plus-value dans un département sous-boisé. Le projet est confié à une entreprise écialisée qui apportera toutes ses compétences dans la bonne réalisation des différents points (provenance des plants, qualité la mise en place, suivi).
	te réalisation apportera un poumon d'oxygène supplémentaire aux générations futures.
9	8. Annexes
o.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires
0.	1 Annexes obligatoires Objet
1	1 Annexes obligatoires
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir.
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des
1 2 3 4 5	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes join parties auxquelles elles se rattachent	tes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les						
Objet							
9. Engagement et signature							
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X						
Fait à Gaudiempré,	le, 29 mai 2017						
Signature							

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

